

ASSEMBLEE DU CC. le 31 Octobre 1959.

=====e=====

Local: Hôtel de la Paix, Lausanne

Ouverture: 1930 h.

Présidence: Mr. Gilbert VANEY, Président

=====e=====

A la mémoire de deux fédérés disparus tragiquement ,
cet été, à la suite d'accidents, l'assemblée observe un instant
de silence à l'égard de MM.

Daniel P u i d o u x, Agiez

Léon V u f f r a y, Vufflens-le-Château

- 1) Lecture du procès-verbal de l'assemblée tenue à Oulens le 4
juillet. Celui-ci est accepté par l'assemblée présente.
- 2) La fin de l'année voit à nouveau siéger les assemblées de
giron.

Giron du Pied du Jura:

La date n'est pas encore fixée, le temps de se mettre en rap-
port avec le Président du giron qui se trouve actuellement en
Allemagne. Elle se tiendra au début de décembre.

Giron du Centre:

La date a été fixée au 14 novembre à Lausanne

Giron du Nord:

Le 15 novembre à Agiez aura lieu cette assemblée.

Giron de la Broye:

Le Président central d'entente avec les délégués de ce giron
décidera de la date.

- 3) Le prochain journal fédéré sortira de presse dans le milieu de
novembre. Il sera inséré une annonce de la pièce des "Bourla
Papey" donnée chaque vendredi au Théâtre municipal de Lausanne,
invitant les fédérés à s'y rendre, tout en bénéficiant d'une
forte réduction sur le prix des places.

- 4) Le prochain journal verra également une première annonce concernant le cours à ski.

Cette année la Sté. de Jeunesse de Gryon pose sa candidature à l'organisation de ce cours. Le nombre de places étant limité à 50; il est probable, selon la participation, d'organiser un deuxième camp à Châtel-St-Denis. Une réunion de la commission- ski prendra prochainement contact avec les jeunes de Gryon.

- 5) C'est à Peney-le-Jorat que se déroulera la prochaine journée intellectuelle et théâtrale de la Fédération. La date prévue est le 17 janvier.

Quant à la formation du jury l'assemblée a retenu les noms des personnes suivantes, pour autant que celles-ci acceptent de se joindre à nous ce jour. Ce sont:

M. Jean Nicoëlier, Président

Mlle. Linette Vaney

MM. Edouard Debétaz

Edmond Pasche

René Bécholey

Roger Gringet

Martin Mathys.

Le dimanche après-midi sera réservé au concours des questions et de rédaction. La question du maintien de la pièce imposée n'est pas encore résolue, vu le peu de succès qu'elle obtint auprès des jeunes et des sociétés l'an passé. On prévoit cette année de passer le nouveau film fédéré.

Cette manifestation fédérée pose un lourd problème au comité vu le manque d'enthousiasme qu'on rencontre parmi les jeunes à se produire sur les planches.

c) Propositions individuelles:

Bernard Gux demande que le nombre des sujets de rédaction soit porté à 8 au lieu, comme précédemment, de 5.

Notre Président propose de faire un brin de propagande à différents endroits du canton, notamment dans les écoles d'agriculture de Marcelin et Grange-Verney. Suggestion tout à fait plausible, maintenant que nous possédons une arme publicitaire moderne: notre film. Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Cas Lavanchy:

La Société de Jeunesse de St-Cierges porte plainte devant le Comité Central contre la Société de Jeunesse de Mézières pour avoir eu dans ses rangs, lors des derniers giron, un participant n'étant pas domicilié à Mézières. Cette plainte se justifie du fait que la Sté de Mézières n'est pas très fair-play au sein de la Fédération: Finances d'inscription impayées à ce jour, état nominatif pas encore aux mains du caissier central et surtout une tenue négligée de la part de ses membres lors des derniers giron. Une enquête est en cours, le et les fautifs seront punis.

Séance est levée à 21 00 h.